

ACCOMPAGNEMENT DES
ENTREPRISES A LA MISE EN ŒUVRE
DE DIAGNOSTICS ET
D'ACCOMPAGNEMENTS – VOLET RH
NUMERIQUE

JUIN 2019

Appel à projets

SOMMAIRE

01 PRÉSENTATION DE CONSTRUCTYS

02 OBJET DU CAHIER DES CHARGES

- Contexte
- Enjeux
- Méthodologie proposée
- Mise à disposition des outils
- Livrables attendus
- Modalités de règlement

03 MODALITÉS PRATIQUES

- Questionnement sur le cahier des charges
- Contenu de l'offre
- Critères de sélection du prestataire
- Calendrier prévisionnel
- Envoi de la proposition

01 PRÉSENTATION DE CONSTRUCTYS

CONSTRUCTYS : L'Opérateur de Compétences des branches professionnelles du Bâtiment, des Travaux Publics, du Négoce des matériaux de construction et du Négoce de bois.

CONSTRUCTYS contribue au développement de la formation professionnelle des salariés du Bâtiment, des Travaux Publics, du Négoce des matériaux de construction et du Négoce de bois. Sa mission d'Opérateur de compétences est d'accompagner les entreprises dans le développement des compétences de leurs salariés, de soutenir et financer l'alternance (apprentissage et professionnalisation) et d'appuyer les branches professionnelles dans l'ingénierie de certification.

Les services, l'expertise de la formation professionnelle et les métiers de la filière de la construction sont portés par les réseaux de proximité de Constructys. Ils vont à la rencontre des entreprises du secteur, pour écouter leurs besoins, les conseiller et les accompagner pour réaliser et financer leurs projets de formation.

En 2018, Constructys a accompagné 216 000 entreprises adhérentes et a financé le parcours de 380 000 stagiaires.

Constructys Hauts-de-France assure le conseil de proximité auprès des entreprises du BTP, du Négoce des matériaux de construction et du Négoce de bois de 11 salariés et plus.

02 OBJET DU CAHIER DES CHARGES

CONSTRUCTYS Hauts-de-France souhaite sélectionner des prestataires experts en stratégie digitale et en mesure d'impact technologique et numérique.

Contexte

Depuis 2013, CONSTRUCTYS propose une offre de service à toutes les entreprises du BTP de moins de 250 salariés, articulée autour d'un diagnostic préalable de 2 jours maximum et d'un accompagnement de 6 jours maximum. Ce dispositif repose sur :

- > la mise en place de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) dans les entreprises du BTP,
- > l'utilisation des outils et ressources disponibles au sein de CONSTRUCTYS (site Emplois BTP, Avenir Compétences, Portail Pack Compétences),
- > le développement d'une offre de service homogène et cohérente financée grâce à la mobilisation de co-financements régionaux complémentaires aux financements nationaux et propose aux entreprises des prestataires qualifiés et référencés.

Cette démarche repose sur le référencement de consultants par territoire (mise en concurrence par appel d'offres) en amont de la prestation. Ces consultants réalisent ensuite des diagnostics et des accompagnements sur le volet RH pour les entreprises du secteur. En 2018, plus de 200 entreprises ont bénéficié de ce dispositif sur l'ensemble du territoire.

Pour faire face aux enjeux de la transition numérique, la filière bâtiment s'est organisée notamment autour du Plan Transition Numérique dans le Bâtiment (PTNB) sur 3 ans (2015 - 2017) ce qui a permis la mise en œuvre de nombreuses actions concrètes et d'investissements importants afin de faire entrer le secteur du bâtiment dans l'ère du numérique.

CONSTRUCTYS a décidé d'investir également sur cette thématique à travers plusieurs projets, notamment une étude réalisée en 2017 sur l'impact de la transition numérique sur le secteur de la construction qui a permis de dresser la situation du secteur et vise à :

- Définir les principales caractéristiques du secteur de la construction,
- Identifier les enjeux de la transition numérique pour les différents profils d'entreprises et de salariés,
- Recenser l'offre disponible sur le numérique et mesurer les impacts de la transition numérique à court et moyen terme sur les organisations, les métiers et les compétences,
- Identifier et évaluer le degré d'appropriation et de maîtrise des solutions numériques par les entreprises et les salariés,
- Proposer un plan d'accompagnement adapté aux différents besoins des entreprises et des salariés.

Les entreprises exprimant le besoin d'être accompagnées autour des enjeux de la transition numérique, insistent sur deux aspects stratégiques :

- L'investissement d'adoption de technologies de la production, de l'information et de la communication dans le secteur de la construction,
- La compétence permettant aux salariés du BTP d'être capables d'utiliser ces nouveaux outils numériques et d'appliquer les nouveaux procédés.

Elles soulignent également l'enjeu de compétitivité sur le marché qui repose sur la démarcation technologique par rapport aux concurrents. Ce qui leur impose de développer les compétences nécessaires.

Fort des constats apportés par cette étude, le Groupe Technique Paritaire (GTP) Études & Recherches de CONSTRUCTYS a décidé, lors d'une réunion dédiée à la transition numérique en septembre 2017, d'inscrire au plan d'action de cette démarche la réalisation de diagnostics et d'accompagnements concernant le développement de compétences nécessaires pour utiliser les nouvelles technologies numériques : **conduire le changement et la gestion des Ressources Humaines pour faire acquérir des nouveaux savoir-faire en matière de numérique, répondant à la stratégie de l'entreprise et aux nécessaires évolutions face à la concurrence.** Pour ce faire, un cabinet a été retenu pour réaliser des expérimentations sur deux régions (Ile-de-France et Bretagne).

Des diagnostics ont été réalisés au sein des entreprises concernant la maturité de l'utilisation du numérique et l'identification des compétences des salariés à développer pour en optimiser l'usage. Ces expérimentations ont permis la mise en place d'une méthodologie déjà éprouvée et la création d'outils à partir desquels les consultants, qui seront référencés suite à cet appel à proposition, devront s'adapter pour la réalisation des diagnostics et accompagnements des entreprises. (cf. chapitre « mise à disposition des outils » à la page 07 du présent appel à proposition).

Afin d'aider les entreprises à faire face aux évolutions techniques et technologiques, CONSTRUCTYS Hauts-de-France souhaite proposer une offre de service de diagnostic et de préconisations d'actions individualisées autour des problématiques numériques.

Enjeux

Pour répondre à ces enjeux, CONSTRUCTYS Hauts-de-France souhaite déployer le dispositif « Appui Conseil RH » sur le volet numérique à destination des PME du BTP et du Négoce. Les thématiques d'intervention sont nombreuses et demandent une capacité d'adaptation de la part de l'intervenant (intégration des nouvelles technologies, intégration des outils numériques, pilotage de l'activité de l'entreprise grâce au numérique, etc.). CONSTRUCTYS Hauts-de-France veut s'appuyer sur un réseau de prestataires locaux référencés, dont la mission consistera à :

- Accompagner les entreprises dans leur réflexion stratégique face à ces nouveaux enjeux numériques et établir un diagnostic précis,
- Définir avec les entreprises un plan d'actions concret, adapté à leur situation réelle et à leurs ressources en définissant les axes prioritaires et les objectifs à atteindre avec elles en identifiant les urgences,
- Identifier et faire évoluer si besoin les compétences des salariés et assurer un accompagnement au développement des entreprises.

Par la réalisation :

- De diagnostics courts (2 jours maximum) centrés sur :
 - L'état des lieux des outils numériques, etc. utiles et utilisés ou non dans l'entreprise,
 - L'identification des compétences manquantes dans le domaine du numérique,

- D'un accompagnement (6 jours maximum) pour répondre aux besoins identifiés lors du diagnostic (de base ou élaborées) de l'entreprise concernant l'informatique, le numérique, le BIM, etc. et aider l'entreprise à atteindre les compétences nécessaires pour utiliser les nouvelles technologies numériques adaptées à sa stratégie.

L'ensemble des catégories d'emploi est impacté par les mutations numériques :

- Les ouvriers,
- Les encadrants de chantier,
- Les dirigeants,
- Les chargés d'études.

Méthodologie proposée

Comme expliqué précédemment, le cabinet retenu devra s'adapter à la méthodologie et utiliser les outils éprouvés, dont voici la description :

➤ Volet Diagnostic :

- **Un questionnaire (pré-diagnostic en ligne)** est envoyé aux dirigeants. L'envoi et l'exploitation des résultats seront réalisés par le consultant afin d'extraire les grandes thématiques à étudier. Ce questionnaire permet de présenter la démarche et la méthodologie du diagnostic au chef d'entreprise, et servira de support pour établir le diagnostic.
- **Un entretien réalisé par le consultant** à partir de la base des réponses au questionnaire par le biais d'un guide d'entretien. Ce temps permettra également de planifier les dates et horaires des ateliers pour la réalisation des diagnostics individuels. Cet entretien permettra au consultant de préciser les thématiques relevées dans le questionnaire.
- **Le déplacement du consultant dans l'entreprise** pour réaliser l'intervention et compléter la connaissance de l'entreprise et de son activité. Cela étant suivi de l'interview des personnes clés (internes et externes à l'entreprise) afin de compléter les éléments du diagnostic et d'identifier les actions prioritaires.
- **La présentation du rapport**, dont la trame est définie, par le consultant à l'entreprise en présence du conseiller formation de Constructys, et envoi de celui-ci aux différents acteurs. Le rapport de 7 pages comprend :
 - La synthèse du diagnostic (identité de l'entreprise, synthèse du diagnostic par un schéma, ambitions et pistes d'actions envisagées),
 - L'identification des outils utilisés par l'entreprise et les compétences des équipes (vente, production, études),
 - Les ambitions et les pistes d'actions envisagées avec les axes prioritaires à définir par le chef d'entreprise.

Le plan d'action est présenté et ajusté avec le chef d'entreprise.

La présence du conseiller de CONSTRUCTYS Hauts-de-France est obligatoire à cette étape afin de veiller à la priorisation des actions sur le volet « compétences ».

Une fois le rapport de diagnostic transmis à l'entreprise, celle-ci peut décider de s'arrêter à cette étape ou de mettre en œuvre le plan d'actions préconisé par le consultant. A noter que le consultant qui a réalisé le diagnostic n'est pas forcément celui qui réalisera l'accompagnement, il s'agira pour le conseiller de le déterminer en fonction des thématiques retenues.

➤ Volet Accompagnement :

- **Évaluation des moyens numériques** de l'entreprise pour mettre en œuvre la stratégie (humains, matériels, logiciels).
- **Rendez-vous de 2h de présentation et d'ajustement du plan d'actions** avec le chef d'entreprise afin de construire la stratégie de déploiement du numérique et d'accompagnement des salariés.
- **En option** : présentation du plan d'actions aux salariés avec le dirigeant s'il le souhaite.
- **Rédaction d'une fiche d'accompagnement** (signée par les deux parties) qui comprend :
 - Identité de l'entreprise
 - Tableau de synthèse des ambitions et pistes d'action
 - Rappel des objectifs de l'accompagnement
 - Synthèse de la démarche (durée de l'accompagnement, consultant, objectifs, livrables, calendrier)
 - Calendrier indicatif de mise en œuvreL'accompagnement permettra la réalisation des objectifs de l'entreprise, la recommandation des moyens d'acquisition des compétences nécessaires... dont les livrables ne seront pas prédéfinis.
- **Suivi régulier et personnalisé de la démarche à 6/12 mois** réalisé par le conseiller de CONSTRUCTYS Hauts-de-France et évaluation des effets de la part du consultant qui a réalisé l'accompagnement de l'entreprise.

Mise à disposition d'outils

- > Questionnaire en ligne (pré-diagnostic),
- > Guide d'entretien pour le RDV téléphonique préalable à la venue du consultant,
- > Matrice d'évaluation Excel pour identifier les outils et les compétences des salariés de l'entreprise,
- > Trame de diagnostic,
- > Trame de la fiche d'accompagnement.

Livrables attendus

- > Rapport de diagnostic finalisé et validé par toutes les parties,
- > Fiche d'accompagnement complétée et signée par les deux parties,
- > Tout autre document aidant au diagnostic et à la mise en œuvre opérationnelle des préconisations,
- > Le partage des livrables entre les consultants par le biais d'un outil en ligne mis à disposition de l'ensemble des consultants référencés.

Modalités de règlement

L'intervention du prestataire sera financée par CONSTRUCTYS Hauts-de-France (dans la limite des fonds disponibles), à la réception des livrables cités ci-dessus sur la base d'une prise en charge :

- > à 100% dans la limite d'un coût journalier inférieur ou égal à 1 000 euros HT dans le cadre du diagnostic (2 jours maximum) et de l'accompagnement (6 jours maximum),
- > Cette prise en charge bénéficie d'un co-financement de la DIRECCTE Hauts-de-France à hauteur de 50%.

03 MODALITES PRATIQUES

Questionnement sur le cahier des charges

Afin de garantir une égalité de traitement envers tous les prestataires, chaque organisme pourra poser une ou plusieurs questions, sur le cahier des charges, par mail à l'adresse suivante matthieu.delbecque@constructys.fr

Les réponses apportées seront donc transmises à tous les organismes qui se seront déclarés auprès des services de CONSTRUCTYS Hauts-de-France, en amont du dépôt de candidature.

Il ne sera donné aucune information supplémentaire sur le présent cahier des charges après le 03/07/2019.

Contenu de l'offre

Le dossier de candidature devra intégrer les éléments suivants :

- Présentation de l'organisme (identité générale, N°SIRET, référencement Datadock) [2 pages maximum],
- Compréhension / reformulation de la demande (contexte et objectifs),
- Descriptif de la méthodologie proposée,
- Rétro-planning des interventions envisagées,
- Exemple de livrables (suivi des travaux, formats proposés, etc.),
- Présentation des moyens humains (CV simplifié), techniques et matériels,
- Budget proposé (nombre de jours au total, coût total HT, coût total TTC),
- Le secteur géographique d'intervention,
- Références de l'organisme sur des thématiques similaires [2 pages maximum].

Critères de sélection du prestataire

Les éléments suivants entreront dans l'évaluation de la proposition :

- Compréhension de la demande
- Pertinence de la méthodologie proposée
- Qualité de la réponse écrite
- Qualité des livrables envisagés
- Expertise des intervenants GPEC – Numérique
- Capacité à intervenir sur le territoire des Hauts-de-France
- Expertise du BTP et du Négoce et particulièrement les PME
- Capacité à assurer un suivi de qualité avec le conseiller CONSTRUCTYS Hauts-de-France
- Capacité à s'adapter aux contraintes du secteur
- Capacité à identifier des prestataires pour l'accompagnement aux outils numériques identifiés dans le plan d'action individuel des entreprises
- Proposition financière

Calendrier prévisionnel

La procédure de sélection suivra le calendrier ci-après :

- > Date limite des réponses : 09/07/2019
- > Sélection des prestataires : 15/07/2019
- > Clôture des prestations auprès des entreprises : 31/12/2019

Les prestataires sélectionnés pour cet appel à propositions le sont pour des réalisations sur l'année 2019 mais les actions pourront être reconduites en fonction des décisions du Conseil d'Administration de CONSTRUCTYS.

Une demi-journée de sensibilisation sera organisée par CONSTRUCTYS pour la prise en main de la boîte à outils par les consultants.

Envoi de la proposition

Nous vous remercions de nous faire parvenir votre proposition au plus tard le 09/07/2019 à l'adresse suivante :

- 1 exemplaire papier à :
Matthieu DELBECQUE
CONSTRUCTYS Hauts-de-France
266, boulevard Clemenceau
59700 Marcq-en-Barœul
- 1 version numérique à :
matthieu.delbecque@constructys.fr



266, boulevard Clemenceau – 59700 Marcq-en-Barœul

Tél. : 03.20.14.54.20 - <https://www.constructys.fr/constructys-hauts-de-france/presentation/>